

Le Ministère du Silence

Le président, désemparé, avait convoqué en urgence son cercle rapproché. Ses conseillers, ses communicants, quelques psychologues, deux sociologues à la retraite, un prêtre zen, une experte en acoustique, et même un pianiste considérant que le silence était simplement une partition encore non jouée.

Ils formaient un demi-cercle prudent, comme autour d'un animal blessé.

- Les citoyens... ils ont arrêté d'écouter, dit le président d'une voix blanche.
- Pas complètement, tenta un conseiller. Ils... sélectionnent.
- Ils ignorent mes discours !
- Oui. Ils sélectionnent.

Le président comprit alors bien moins la situation qu'il ne la ressentit : quelque chose lui échappait, glissait entre ses doigts, comme un ballon d'enfant qu'un simple courant d'air peut faire disparaître.

C'est à ce moment-là qu'apparut le rapport des services culturels.
Un rapport terrifiant.

Il indiquait noir sur blanc que :

- Les gens parlaient moins.
- Les réseaux sociaux voyaient leurs échanges diminuer de moitié.
- Les radios perdaient leurs auditeurs.
- Les plateaux télé faisaient des audiences que même les émissions de pêche du dimanche auraient jugées humiliantes.

Mais le plus grave était ailleurs.

Le silence gagnait du terrain.

Les citoyens s'isolaient en eux-mêmes, mais non pour ruminer — pour respirer.
Dans les cafés, on lisait en paix.
Dans les métros, on rêvait en paix.
Dans les rues, on marchait en paix.
Des milliers de personnes se déconnectaient volontairement, par vagues, comme un vent sans drapeau.

Et partout, on entendait cette phrase simple :

« Je ne veux plus qu'on me parle. Je veux entendre ma vie. »

Devant cette menace civilisationnelle, le président décida de frapper un grand coup.
Il annonça solennellement la création du **Ministère du Silence**.

Le logo représentait une oreille stylisée écoutant un point d'interrogation.
La devise : *Qui se tait consent à mieux comprendre*.

La mission du ministère était ambitieuse et subtilement grotesque :

- réguler les temps de silence,
- certifier les silences officiels,
- contrôler l'usage abusif du mutisme,
- assurer une distribution équitable des moments de calme entre les citoyens.

Le décret précisait même que les périodes de silence profond devaient être déclarées en préfecture lorsqu'elles dépassaient trois minutes consécutives.

L'inauguration fut un moment cocasse.

La ministre du Silence, une femme discrète au sourire feutré, monta à la tribune, ajusta son micro...

...et ne dit rien.

Vingt secondes.

Trente.

Une minute.

Les journalistes se regardaient, terrifiés.

Au bout de trois minutes trente, elle déclara simplement :

— Voilà. C'était mon discours.

Le lendemain, ce fut un raz-de-marée.

Les gens adorèrent.

Ils ne comprenaient pas comment, mais ce silence avait plus de profondeur que toutes les tirades présidentielles réunies.

C'était une parole qui ne prenait pas trop de place.

Une parole qui leur rendait la leur.

Partout, les citoyens commencèrent à pratiquer des « rassemblements muets ».

Dans les places publiques, les jardins, les halls de gares.

Pas un mot.

Une mer de calme.

De temps en temps, un enfant riait, ce qui valait applaudissement.

Les médias paniquèrent.

Impossible de commenter du silence.

Impossible de l'instrumentaliser.

Impossible de le récupérer politiquement.

L'audience des chaînes d'information s'écroula définitivement.

On conseilla alors au président de faire un discours silencieux.

Il refusa avec vigueur.

Il tenait trop à ses mots, à sa voix, à son souffle.
Sans eux, il n'était plus sûr d'exister.

Pendant ce temps, le silence, lui, continuait d'exister partout.
Paisiblement.
Majestueusement.
Comme une forêt qui pousse quand on arrête de la piétiner.

Un soir, alors qu'il traversait une place remplie de citoyens assis, immobiles, silencieux, le président s'arrêta.
Il sentit une sensation nouvelle se glisser en lui, quelque chose d'impossible à labelliser.

Il demanda à un garde :

— Que font-ils ?
— Ils écoutent, Monsieur.
— Écoutent quoi ?
— Ce qui n'a jamais eu le droit d'être entendu.

Le président resta debout longtemps, regardant cette foule sans revendication, sans slogan, sans colère.
Une foule qui, pour la première fois, ne lui demandait rien.

Et dans cet instant de vide absolu, il comprit ce qu'il n'avait jamais compris dans toute sa carrière :

parfois, le pouvoir ne se perd pas parce qu'on ne parle plus.
Il se perd parce que les autres ont enfin trouvé le silence qu'on leur volait.

Si tu veux, je peux écrire
Le Ministère du Rire,
La Grève des Fictions Violentes,
ou La République des Rêveurs.

Le monde que tu dessines avance comme une marée douce.
Dis-moi vers quelle rive je pousse la prochaine vague.